



**HAL**  
open science

## Le Mans : étude chrono-chorématique (Ier s. av. J.-C. - XVIIIe s.)

Hugo Meunier

► **To cite this version:**

Hugo Meunier. Le Mans : étude chrono-chorématique (Ier s. av. J.-C. - XVIIIe s.). Archéologie de l'espace urbain, Apr 2012, Tours, France. pp.341-350. halshs-01717588

**HAL Id: halshs-01717588**

**<https://shs.hal.science/halshs-01717588>**

Submitted on 26 Feb 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Le Mans : étude chrono-chorématique (I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. – XVIII<sup>e</sup> siècle)

*Hugo Meunier*

Après plus de vingt ans sans la moindre publication de synthèse concernant l'évolution de la ville du Mans, nos connaissances sur l'espace urbain préindustriel sont indigentes. Malgré la qualité et la diversité des sources textuelles, le dossier historique n'a pas été revu depuis les années soixante-dix. La plupart des thèses en vigueur ont été forgées par la tradition érudite locale dont les travaux méritants demandent néanmoins un réexamen attentif.

Le bilan de l'archéologie urbaine est également mitigé car elle n'a pas trouvé le terrain politique et scientifique favorable à son épanouissement. Plus que le nombre des opérations préventives, près de 130 en quarante ans, ce sont les conditions dans lesquelles elles furent pratiquées, la discontinuité et la confidentialité des résultats qui expliquent l'atonie de la production scientifique (MEUNIER 2011 : 33).

Un nouvel effort de synthèse est donc nécessaire pour étudier la dynamique urbaine du Mans dans la longue durée. La démarche de la chrono-chorématique urbaine, développée depuis plusieurs années dans le cadre d'un atelier du Centre national d'archéologie urbaine (CNAU<sup>1</sup>), a ici été retenue. Elle offre une grille de lecture et d'analyse des trajectoires urbaines qui est fondée sur une série de représentations graphiques de la ville étudiée que l'on confronte à des modèles généraux d'agglomérations théoriques (fig. 1, colonne épisode). Pour chaque phase, le texte s'évertue à présenter la topographie historique, puis met l'accent sur les écarts observés entre les villes théoriques et le modèle spécifique, ici la ville du Mans, qui tient compte de ses particularités. La méthode et les légendes des figures sont explicitées en détail dans un numéro de la revue *Mappemonde* (RODIER, GRATALOUP et GUILLOTEAU 2010).

1 Aujourd'hui Sous-direction de l'archéologie, Bureau de l'élaboration et de l'utilisation des inventaires archéologiques.

Frise chronologique			Transpositions			Modèles spécifiques et Chorotype (s)	Épisode(s)
	Carte	Schéma	effets de situation	héritages	effets de site		
Phase A I <sup>er</sup> s. av. J.-C.							
Phase B I <sup>er</sup> - III <sup>e</sup> siècle			<p>Situation en vallée de la Sarthe, non loin de la confluence avec l'Ille. Deux grands sanctuaires sont attestés à moins de 5 km du "regroupement".</p>	<p>Développement de l'agglomération en contreforts de l'éperon et sur les deux rives</p>		<p>Ville ouverte le long d'un cours d'eau + éperon + plaine inondable relais de l'administration impériale</p>	
Phase C IV <sup>e</sup> - VI <sup>e</sup> siècle			<p>Situation en vallée de la Sarthe, non loin de la confluence avec l'Ille. Carrefour de communication régional Séjour d'évêque La cité des Aulerques Diablintes (Aulaniens) est absorbée par le siège.</p>	<p>Christianisation de l'espace urbain</p>		<p>La cité close, ville réduite le long d'un cours d'eau + éperon + plaine inondable centre politique et religieux</p>	
Phase D VII <sup>e</sup> - IX <sup>e</sup> siècle			<p>Situation en vallée de la Sarthe, non loin de la confluence avec l'Ille. Carrefour de communication de niveau supra-régional Siège d'évêque Situation stratégique majeure entre la Bretagne, la Normandie, la vallée de la Loire et le Bassin parisien. Situation stratégique majeure entre le Brétagne, la Normandie, la vallée de la Loire et le Bassin parisien. Conquête à l'année des Vikings ou territoires sont les bases arrière aux expéditions militaires contre Aquitaine, les Bretons puis les Vikings.</p>	<p>Croissance des faubourgs Christianisation de l'espace urbain</p>		<p>La cité close, ville réduite le long d'un cours d'eau + éperon + plaine inondable centre politique et militaire de niveau supra-régional</p>	
Phase E X <sup>e</sup> - XI <sup>e</sup> siècle			<p>Situation en vallée de la Sarthe, non loin de la confluence avec l'Ille. Carrefour de communication de niveau régional Siège d'évêque Situation stratégique majeure entre la Bretagne, la Normandie, la vallée de la Loire et le Bassin parisien.</p>	<p>Croissance urbaine le long des grands développements de bourgs</p>		<p>La ville multiple le long d'un cours d'eau + éperon + plaine inondable centre administratif et religieux</p>	
Phase F XII <sup>e</sup> - XIII <sup>e</sup> siècle			<p>Situation en vallée de la Sarthe, non loin de la confluence avec l'Ille. Carrefour de communication de niveau régional Siège d'évêque Situation stratégique majeure entre la Bretagne, la Normandie, la vallée de la Loire et le Bassin parisien. Centre politique et administratif de niveau régional (après les paragonies).</p>	<p>Densification de l'espace urbain développement paroissial territorialisation des pouvoirs</p>		<p>La ville multiple le long d'un cours d'eau + éperon + plaine inondable centre administratif et religieux</p>	
Phase G XIV <sup>e</sup> - XVI <sup>e</sup> siècle			<p>Situation en vallée de la Sarthe, non loin de la confluence avec l'Ille. Carrefour de communication de niveau régional Siège d'évêque Situation stratégique majeure entre la Bretagne, la Normandie, la vallée de la Loire et le Bassin parisien. Pacte royal des Valois ou Chât. de Meaux et courtes lés de Maine. Mémorial entre 1255 et 1370 puis de nouveau à partir de 1411. Le site est occupé par les Anglais de 1412 à 1448. Défaite de la bataille de La Roche-sur-Yon en 1429 aux dépens de Jean de Maine.</p>	<p>Perte de viabilité économique déclin urbain fortification des faubourgs</p>		<p>La ville réunie le long d'un cours d'eau + éperon + plaine inondable ville d'Etat, relais de l'administration ducal puis royale</p>	
Phase H XVII <sup>e</sup> - XVIII <sup>e</sup> siècle			<p>Situation en vallée de la Sarthe, non loin de la confluence avec l'Ille. Carrefour de communication de niveau régional Siège d'évêque Chef-lieu de comté (après sur le Haut-Maine) dépendant de la généralité de Tours.</p>	<p>Densification de l'espace urbain couverts de la Contre-Réforme aménagement de la voirie pas de grande traversée, de place royale</p>		<p>La ville réunie le long d'un cours d'eau + éperon + plaine inondable ville d'Etat, relais de l'administration royale centre économique de niveau supra-régional</p>	

◄ Fig. 1 – Atelier de Chrono-chorématique du Centre national d'archéologie urbaine  
– modélisation chrono-chorématique Le Mans (Crédit Hugo Meunier, UMR 6 566 CReAAH).

## EFFET DE SITE ET DE SITUATION

Le Mans se trouve à la charnière des grands ensembles régionaux de l'Ouest de la France (Bretagne, Normandie, Anjou et Bassin parisien). Cette situation géographique confère à la ville une grande importance stratégique tout au long du Moyen Âge.

Le site se déploie sur la partie terminale d'un éperon de confluence situé entre la rivière de la Sarthe et la vallée du ruisseau d'Isaac, aujourd'hui partiellement comblée. Sur la rive droite de la Sarthe s'étend une zone inondable parcourue de paléo-chenaux.

## PHASE A. UNE AGGLOMÉRATION PROTOHISTORIQUE ?

Selon un processus classique, le faciès topographique du site a conduit les érudits des sociétés savantes à soutenir l'existence d'un *oppidum* protohistorique, chef-lieu des Aulerques Cénomans. Cette assertion se fondait également sur des découvertes isolées de mobilier et sur la mise au jour d'un hypothétique *murus gallicus* lors du percement du tunnel du Vieux-Mans dans les années 1870 (DESCHAMPS 2001 : 257). Rien ne permettant jusqu'alors d'accréditer cette version et en l'absence de données archéologiques tangibles, les chercheurs se portaient davantage vers une fondation augustéenne, au début du I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.

Cependant, la fouille de l'Espace Culturel des Jacobins dirigée en 2011 par P. Chevet (Inrap) renouvelle les problématiques. L'opération s'est déroulée dans l'ancienne vallée d'Isaac qui joue durant l'Antiquité un rôle essentiel dans la dynamique urbaine. Une zone d'offrandes monétaires, des constructions sur poteaux et sablières, ainsi qu'un four de potier à alandiers datant du milieu du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. ont été observés (GRUEL *et al.*, à paraître). Le site est donc occupé avant la conquête romaine et rassemble des fonctions culturelles et artisanales. Les opérations archéologiques menées plus en aval de la vallée n'ont pas permis d'identifier ces niveaux protohistoriques, mais leur profondeur est telle qu'ils ont sans doute échappé à l'investigation des archéologues.

La fenêtre d'observation est trop étroite pour effectuer la modélisation et conclure définitivement à la présence d'une agglomération pré-romaine, mais c'est désormais une piste envisageable, surtout si l'on tient compte de la présence des deux grands sanctuaires laténiens d'Allonnes et de Neuville-sur-Sarthe situés à moins de 5 km du Mans (GRUEL *et al.*, à paraître).

## PHASE B. VINDINUM : VILLE OUVERTE ET CHEF-LIEU DE CITÉ (I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> SIÈCLES)

Citée par Ptolémée sous le nom de *Vindinum*, l'agglomération est le centre administratif de la *civitas* des Cénomans. Il s'agit d'une ville ouverte dont l'extension maximale devait atteindre environ 80 ha au début du II<sup>e</sup> siècle. Le versant nord de la vallée d'Isaac et le promontoire du Vieux-Mans sont les secteurs les plus denses de l'agglomération qui s'étend également sur la rive droite de la Sarthe.

Un changement important dans le type d'occupation du sol et dans les modes de construction s'opère à partir des années quarante apr. J.-C. (DESCHAMPS et VAGINAY 1990 : 51-53). On constate un aménagement du relief sur le versant nord de la vallée d'Isaac avec la création progressive de terrasses et le passage d'une architecture de bois à des structures maçonnées ou mixtes.

En l'état actuel de nos connaissances, il est difficile de restituer le réseau viaire antique. Il n'existe pas de plan régulier d'ensemble en raison des contraintes topographiques, ce qui n'exclut pas nécessairement des aménagements d'ampleur. Une voie importante qui franchit la vallée d'Isaac a récemment été découverte sur la fouille des Jacobins : elle devait rejoindre une voie de contournement de l'éperon (GRUEL *et al.*, à paraître). D'autres axes nord-sud, un peu plus à l'ouest, et une voie de berge ont également été observés (DESCHAMPS 2001 : 269-270). Nous n'avons aucune certitude sur le principal point de franchissement de la Sarthe, restitué sur les modèles et les schémas au pied du promontoire.

La panoplie monumentale est méconnue : seuls trois ensembles ont été identifiés. Lors de travaux de terrassements à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les ouvriers ont dégagé un édifice de spectacle (amphithéâtre ou théâtre) qui marque sans doute la limite orientale de la ville (DESCHAMPS 2001 : 280). S'y ajoutent, en rive droite du ruisseau d'Isaac, des thermes publics construits vers 50 apr. J.-C. (MERCIER 1998 : 38). La zone cultuelle en fond de vallée perdure et se matérialise au cours du I<sup>er</sup> siècle par la présence d'un péribole et d'un petit édicule qui cristallise les offrandes monétaires (GRUEL *et al.*, à paraître). Les recherches sont en cours pour préciser cette fonction cultuelle sans doute liée à l'eau. Une grande partie de la parure monumentale devait se trouver sur l'éperon, mais ce secteur sauvegardé n'a pas connu de fouilles récentes en raison de la densité du bâti ancien et du processus de patrimonialisation qui touche le Vieux-Mans.

L'activité artisanale est présente dans la plupart des quartiers périphériques, sur les berges de la Sarthe et le long du ruisseau d'Isaac. La métallurgie y tient une place essentielle. Une zone résidentielle assez prisée devait se développer en aval de la vallée.

Enfin, une nécropole, située sur la rive droite de la Sarthe, vient tout juste d'être identifiée. Jusqu'à présent, on ne savait rien des zones funéraires du Haut-Empire.

On ne perçoit pas pour le moment de spécialisation particulière de la ville, qui regroupe des fonctions de niveau standard pour un chef-lieu de cité. Par conséquent, le modèle spécifique du Mans est très similaire à l'idéal-type de la ville romaine ouverte. On note simplement une dissymétrie de l'espace urbanisé entre la rive gauche et la rive droite : un phénomène fréquent pour les villes de rivière ou de fleuve.

## PHASE C. LA CITÉ ENCLOSE, VILLE RÉDUITE (IV<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> SIÈCLES)

La ville est dotée d'une enceinte quadrangulaire vers 280 apr. J.-C. qui englobe la partie terminale de l'éperon, soit une surface d'environ 9 ha (GUILLEUX 2000 : 257). Encore conservée sur presque toute sa longueur, elle était percée d'au moins deux portes et huit poternes. On est en droit de se demander si l'enceinte, d'abord et avant tout symbole de la réorganisation militaire et administrative de l'Empire, fut d'un quelconque usage

défensif avant le IX<sup>e</sup> siècle. La *Notitia Dignitatum* signale simplement la présence d'une garnison de Lètes à la fin du IV<sup>e</sup> siècle.

Même si par endroits la rétraction urbaine a pu débiter dès le II<sup>e</sup> siècle, l'acmé du phénomène se situe plutôt dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle. Les thermes sont alors démantelés et servent de carrière pour le nouveau chantier du *castrum* (MERCIER 1998 : 40). Les quartiers périphériques du sud et de l'est de l'agglomération sont abandonnés et laissent place à une zone funéraire peu dense. Toutefois, une occupation légère pourrait subsister *extra muros*. Des structures excavées du IV<sup>e</sup> siècle furent mises au jour en aval de la vallée d'Isaac, sur l'emprise d'une ancienne *domus* (DESCHAMPS et VAGINAY 1990 : 78).

Le Mans devient ensuite le siège d'un évêché. Le premier évêque historique, Victeur, est attesté au V<sup>e</sup> siècle et la cité voisine de Jublains est alors absorbée par celle du Mans (NAVEAU 1997 : 9). Outre la cathédrale, plusieurs édifices chrétiens sont fondés aux V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles (BIARNE 1987 : 48-56). Trois basiliques servent de lieu de sépulture des évêques, en particulier celles de la rive droite (basilique des Saints-Apôtres et Saint-Julien du Pré), autour desquelles se développe une importante nécropole.

Le modèle spécifique du Mans est plutôt conforme à l'épisode 3 de la ville enclose et réduite, même si la rétraction de l'espace habité est assez précoce. Malheureusement les sources ne permettent pas d'appréhender les aspects économiques tandis que le réseau viaire du *castrum* est restitué uniquement par les portes de l'enceinte.

#### PHASE D. LA VILLE ÉPISCOPALE : CITÉ SAINTE ET CENTRE POLITIQUE MAJEUR AU CŒUR DE LA NEUSTRIE (VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> SIÈCLES)

L'évêque, désormais relais du pouvoir royal, dirige la cité et multiplie les fondations. La christianisation de l'espace urbain se poursuit de manière spectaculaire sur les deux rives : 17 édifices chrétiens sont attestés par le seul testament de l'évêque Bertrand en 616 (WEIDEMANN 1986). Les vestiges de cinq d'entre eux furent dégagés au XIX<sup>e</sup> siècle et au début du siècle dernier (BIARNE 1996 : 254-259).

Le groupe épiscopal, établi à l'angle nord-est du *castrum*, est composé d'une cathédrale double dédiée à la Vierge et à Saint-Gervais et Protais et d'un autre sanctuaire consacré à Saint-Étienne (BIARNE 1987 : 48-49). La résidence épiscopale se situait contre l'enceinte antique, au sud de la cathédrale, non loin d'une poterne et d'une tour polygonale qui servait d'oratoire. On y trouvait également la matricule et diverses annexes de l'église cathédrale. À Saint-Vincent au nord, édifié à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, s'ajoute un deuxième grand monastère, Saint-Pierre et Saint-Paul, fondé à l'emplacement de la *villa* de l'évêque Bertrand, au sud de l'agglomération (future abbaye de La Couture).

Dans la première moitié du IX<sup>e</sup> siècle, Le Mans s'inscrit dans l'élan de la réforme canoniale lancée par le pouvoir impérial. Les évêques Francon et Aldric font bâtir plusieurs édifices (*claustrum*) pour leurs chanoines afin qu'ils respectent la règle d'Aix-la-Chapelle et les préconisations du concile de Tours de 813 (LE MAÎTRE 1980 : 46-47). Il s'agit certainement d'une refonte partielle de l'espace urbain autour de la cathédrale comme ce fut

constaté à Rouen (LE MAHO 2006 : 204). Cette activité édilitaire profite aussi aux laïcs : Aldric dote sa ville d'un aqueduc.

Le Mans devient progressivement la base arrière des expéditions militaires menées contre les Bretons et les Scandinaves, et le centre politique du *ducatu*s *Cenomannicus*, un vaste territoire entre Loire et Seine, généralement confié à l'un des fils du roi carolingien (BRUNTERC'H 1989 : 29-127). Dans ce contexte, l'enceinte antique est restaurée en 869 par Charles le Chauve, qui séjourne à plusieurs reprises dans la cité.

Enfin, les ateliers monétaires du Mans sont très actifs durant cette période (DESCHAMPS et VAGINAY 1990 : 93).

L'importance stratégique de la ville implique une spécialisation politico-militaire de niveau supra-régional. En l'absence de données archéologiques, il est toujours aussi difficile de caractériser le cadre de vie des habitants et d'évaluer l'emprise de l'espace urbanisé. Continuité urbaine et méconnaissance des niveaux archéologiques du haut Moyen Âge se combinent pour expliquer cette lacune.

## PHASE E. LA VILLE MULTIPLE ET L'ÉMERGENCE DU POUVOIR COMTAL (X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> SIÈCLES)

Les comtes héréditaires du Maine apparaissent à la toute fin du IX<sup>e</sup> siècle (LATOCHE 1910 : 14-16). Mais le comté n'a pas évolué en principauté autonome, car il est âprement disputé par le duc de Normandie et le comte d'Anjou.

Après sa victoire de 1063, Guillaume de Normandie fait ériger de nouvelles fortifications au nord de la ville, pour asseoir son autorité sur la cité. Le dispositif est constitué de deux mottes (*Mons Barbatus* et *Mons Barbatulus*) reliées par un imposant fossé de près de 20 m de large aperçu lors d'une fouille en 1991 (MERCIER 1992 : 500-501). Cet ensemble est complété par un donjon (*regia turris*) édifié en 1073 près de la porte nord de l'enceinte antique (FLEURY 1891 : 137). Il demeure par la suite le château de la ville.

Le complexe palatial se trouvait au niveau du saillant formé par l'enceinte antique sur sa face méridionale auprès d'une porte monumentale. La collégiale Saint-Pierre-de-la-Cour qui en dépendait a sans doute été fondée à la fin du X<sup>e</sup> siècle tandis que la partie résidentielle du palais comtal n'est attestée qu'au XII<sup>e</sup> siècle (RENOUX 1994 : 53). La mairie actuelle conserve dans ses murs des éléments de l'*aula* et de la *camera*.

L'autre fait marquant est la croissance de l'espace urbain. Des bourgs ecclésiastiques se développent à proximité des deux grandes abbayes bénédictines, réformées un peu avant l'an Mil, et autour du prieuré Saint-Victor installé sur la rive droite de la Sarthe au débouché du pont Perrin (LATOCHE 1910 : 89). L'archéologie et les textes en témoignent : des constructions occupent l'ensemble des terrains situés sous les murs de la ville, le long des axes de contournement du promontoire, et gagnent une partie de la vallée d'Isaac (CHEVET 1995 : 16-17).

Le chapitre fait construire des moulins sur la Sarthe dès la fin du X<sup>e</sup> siècle (BOUTON 1976 : 389). Ces ouvrages ont un impact durable sur le cours de la rivière et

sur sa navigabilité. Par ailleurs, un grand nombre de commerçants et d'artisans apparaît dans les sources écrites au siècle suivant (LATOUCHE 1910 : 93).

Le dernier quart du XI<sup>e</sup> siècle voit s'ouvrir des chantiers considérables. La cathédrale et les principales églises abbatiales font l'objet d'une reconstruction. Le réseau paroissial se met en place sous l'impulsion de l'évêque Hildebert de Lavardin qui divise la cité enclose en plusieurs paroisses.

Les inhumations dans la ville *intra muros* restent rares, l'essentiel des cimetières paroissiaux se trouvant aux marges de l'agglomération, près de l'abbaye de la Couture ou de Saint-Vincent (BOUTON 1976 : 395).

Le Mans rejoint sans conteste le modèle de la ville multiple et donne à voir une juxtaposition peu ordonnée de bourgs autour des établissements religieux *extra muros*. Mais aucun de ces points de fixation ne parvient à concurrencer la cité où se trouvent concentrés les pouvoirs comtal, épiscopal et capitulaire, de sorte que l'agglomération échappe à la partition bipolaire caractéristique de nombreuses *civitates* à cette époque.

## PHASE F. LA VILLE MULTIPLE ET LA TERRITORIALISATION DES POUVOIRS (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> SIÈCLES)

Durant le XII<sup>e</sup> siècle, Le Mans joue un rôle politique de premier plan : c'est un pôle incontestable du pouvoir Plantagenêt.

L'extension de l'espace urbain, à tout le moins sa densification, se poursuit le long des axes de grands parcours. L'abbaye de la Couture établit un nouveau bourg sur des terres alors consacrées à la culture de la vigne (DESCHAMPS et VAGINAY 1990 : 98). Entre le monastère et le *castrum* se développe le faubourg comtal Saint-Nicolas mentionné pour la première fois en 1121. Un fossé reconnu sur près de 135 m et comblé à la fin du XII<sup>e</sup> siècle protégeait ce quartier (POULI 1989 : 44-47). C'est là que s'installent les juifs à partir des années 1150.

La ville connaît une nouvelle vague de fondations monastiques dont fait partie l'abbaye de Beaulieu (1124) et voit l'installation de plusieurs hôpitaux comme la maison-Dieu Coeffort dans la décennie 1160. Vers 1230 deux couvents mendiants (franciscain et dominicain) sont établis dans la vallée d'Isaac sur des terrains appartenant au chapitre cathédral. Ils se chargeront d'assainir ce secteur devenu marécageux au fil des siècles (COSNARD 1879 : 4).

Peu à peu le processus de territorialisation des pouvoirs s'intensifie. À cet égard la fabrique du quartier canonial de la cathédrale est exemplaire. Les chanoines ont très vite abandonné la vie commune, peut-être dès le X<sup>e</sup> siècle, et se sont constitués progressivement en entité autonome (MEUNIER 2010 : 150-154). Au gré des donations puis des achats purs et simples, le chapitre a étendu son emprise foncière et juridique. À la fin de la période, il détient près de la moitié de la cité enclose. Symbole de cette émancipation, le palais épiscopal est transféré de l'autre côté de la cathédrale, au nord-est (RENOUX 1995 : 181).

Le réseau paroissial se stabilise définitivement au XIII<sup>e</sup> siècle avec la création de la paroisse Saint-Gilles-des-Guéréts en 1225 ou encore Saint-Nicolas en 1234. La ville compte alors près de seize paroisses.

L'artisanat s'épanouit dans les faubourgs, en particulier sur les bords de la Sarthe où l'on trouve le quartier des tanneurs (BOUTTON 1976 : 382-383). Plusieurs marchés et des foires sont mentionnés dans les textes mais n'attirent guère au-delà de la grande banlieue du Mans : La Quinte.

Il faut également souligner l'importance du phénomène de pétrification de la ville, que l'on retrouve tant dans l'architecture religieuse que civile.

La phase E rejoint donc toujours l'épisode 4 de la frise théorique avec une spécialisation politique due au rôle de la dynastie Plantagenêt. Si des fossés délimitent les principaux pôles urbains, il faut noter l'absence de grande enceinte de réunion comme à Angers, Nantes ou Paris. Le Mans ne correspond au modèle de la ville réunie qu'au XIV<sup>e</sup> siècle. Il s'agit là d'un décalage chronologique notable entre le modèle spécifique de la ville du Mans et le modèle théorique forgé par les chercheurs du CNAU. La raison est sans doute politique, puisqu'après la conquête du Mans par Philippe Auguste en 1203, les capétiens s'en désintéressent et concèdent la ville, à titre de douaire, à la reine Bérengère, veuve de Richard Cœur de Lion.

## PHASE G. LA VILLE RÉUNIE MENACÉE PAR LA GUERRE (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> SIÈCLES)

Pour un temps encore la cité et sa banlieue immédiate servent de lieu de résidence au pouvoir princier. Le roi de France Philippe VI fréquente assidument le manoir du Gué de Maulny, à quelques kilomètres du Mans.

La ville est durement touchée par la guerre de Cent ans. Menacée périodiquement à partir de 1356, elle est finalement occupée par les Anglais de 1425 à 1448. La construction de l'enceinte de réunion au XIV<sup>e</sup> siècle s'inscrit clairement dans ce contexte de mise en défense de la ville. Les berges de la Sarthe puis le quartier Saint-Benoît, au pied du promontoire, sont fortifiés. Suivront l'évêché et la porte nord au début du XV<sup>e</sup> siècle (TRIGER 1926 : 3-21). D'imposants fossés, récemment découverts en fouille, sont creusés et provoquent la destruction de nombreuses maisons comme en témoignent les censiers et la fouille de l'habitat médiéval du site des thermes (GUILLEUX 2006 : 24).

À partir de 1470 et jusqu'au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, l'agglomération retrouve une certaine prospérité et devient un foyer intellectuel d'importance où se diffusent précocement les idées de la Renaissance (DORNIC 1975 : 117-121). La relance économique fait entrer la ville dans une phase de reconstruction considérable. Le parc immobilier de la cité est presque entièrement renouvelé sous l'impulsion des notables laïcs comme ecclésiastiques.

Même s'il existait un conseil de ville depuis le début du XIV<sup>e</sup> siècle, la création des institutions municipales est tardive. Il faut attendre le rattachement du comté du Maine au domaine royal en 1481 (TRIGER 1898 : 120). Les moyens de la municipalité sont alors

dérisoires et aucun lieu fixe n'est consacré à ses activités. Finalement le pouvoir sur la cité reste dans les mains des religieux et du roi.

Ce nouvel essor est brisé net par les guerres de Religion (DORNIC 1975 : 132-133). La ville est pillée par les protestants en 1562. Henri IV, maître de la cité en 1589, fait restaurer les fortifications et fait bâtir un bastion près du faubourg Saint-Benoît en 1591 : c'est le dernier élément défensif édifié au Mans (FLEURY 1901 : 24).

Durant cette phase marquée par les aménagements défensifs et la menace militaire, le rôle politique du Mans et son poids démographique déclinent au profit des villes de la vallée de la Loire, Tours et Angers en tête. En témoignent l'absence d'université et de nouvelles fondations mendiantes. De surcroît, à la suite de la création du comté de Laval en 1429, Le Mans perd son influence sur le Bas-Maine.

Par conséquent la ville n'a pas de spécialisation particulière et se rattache au modèle de la ville réunie avec toutefois une certaine atonie économique et démographique. Les nouvelles enceintes en sont le symbole, car elles ne protègent que les quartiers les plus denses de l'agglomération. Les bourgs de la rive droite ne sont fortifiés que par des aménagements en terre, attestés à partir du xiv<sup>e</sup> siècle.

## PHASE H. LA CONTRE-RÉFORME ET LA PRÉ-INDUSTRIALISATION (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES)

La Contre-Réforme a des conséquences notables sur la topographie urbaine : cinq nouveaux couvents s'installent *extra muros* dans les espaces laissés libres par les fondations monastiques plus anciennes. S'y ajoutent un collège et un hôpital général implantés au sud-ouest de la ville. Le tout constitue une véritable ceinture conventuelle autour du cœur de l'agglomération (LORGEUX et GUILLEUX 1991 : 16).

Si les enceintes marquent encore le paysage urbain, elles perdent peu à peu leurs fonctions défensives. Le bastion d'Henri IV est nivelé et transformé en place tandis que le donjon du xi<sup>e</sup> siècle est détruit en 1617. Les fossés au pied du chevet de la cathédrale sont remblayés et remplacés par un mail.

Tout en restant limitée par l'obstacle des enclos monastiques, la croissance urbaine reprend et on constate une densification de l'espace occupé.

Le réseau viaire est modifié à la marge. Au xviii<sup>e</sup> siècle, les ingénieurs des Ponts et Chaussées ne sont pas parvenus à résoudre totalement le problème de la traversée de la ville. Leurs actions se sont limitées pour l'essentiel à la périphérie avec la création de trois nouvelles voies d'accès : les routes de Paris, d'Alençon et de Laval, autour desquelles vont peu à peu se constituer de nouveaux faubourgs (LORGEUX et GUILLEUX 1991 : 16).

Le changement le plus remarquable est d'ordre économique, car c'est au Mans au milieu du xvii<sup>e</sup> siècle qu'est découverte une nouvelle variété d'étamine, dite camelotée. Cette innovation entraîne l'apparition d'une proto-industrie textile. Les ateliers sont disséminés dans les faubourgs de la ville, surtout sur la rive droite dans le quartier du Pré. Au plus fort de la production vers 1740, ils comptent 800 métiers à tisser et l'activité fait

vivre près de 6 000 personnes pour une population urbaine d'environ 16 000 habitants (DORNIC 1975 : 141-158). Les étamines du Mans acquièrent alors une renommée internationale. Le négoce a lieu dans le faubourg Saint-Nicolas qui devient un nouveau centre très actif et concurrence la cité enclose. La nouvelle bourgeoisie, qui a émergé de ce capitalisme préindustriel, s'y installe et prospère. On trouve également une importante manufacture de cire et de bougies.

La permanence des formes urbaines médiévales et à l'opposé une industrialisation précoce font de la ville du Mans un modèle assez contrasté, hybride, à mi-chemin entre la ville réunie médiévale, la ville royale et la ville industrielle. Ainsi, hormis un léger décentrement, le paysage urbain n'a pas subi de modifications substantielles au XVIII<sup>e</sup> siècle (TRIGER 1907 : 26). La modestie des opérations d'urbanisme et d'embellissement s'explique par l'apathie de la municipalité, l'absence d'intendant royal et les contraintes topographiques. Les boulevards et les grands lotissements n'apparaissent qu'après la Révolution française. La salle de spectacle est le seul édifice public monumental construit au XVIII<sup>e</sup> siècle. En revanche le développement industriel est précoce mais repose presque uniquement sur la production et le commerce des étamines qui déclinent dès 1756 avec la guerre de Sept Ans. La Révolution française et la perte de vitesse de la navigation atlantique porteront le coup de grâce (CAILLY 2009 : 90-92).

## CONCLUSION

Dans l'ensemble, les modèles de la ville du Mans sont plutôt conformes à la frise théorique, à la trajectoire d'un chef-lieu de cité et d'une agglomération moyenne. À la ville ouverte et dissymétrique du Haut-Empire succède à la fin du III<sup>e</sup> siècle une cité enclose et recentrée sur l'éperon. L'espace urbain se christianise progressivement et Le Mans devient un centre politique majeur au cours du VII<sup>e</sup> siècle. Aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, la ville devient multiple : le pouvoir comtal émerge et s'installe dans la cité tandis que la croissance démographique fait naître de nouveaux noyaux urbains au pied du *castrum* et autour des grands établissements religieux. À partir du XIII<sup>e</sup> siècle, il existe plusieurs décalages chronologiques entre les phases et les épisodes. Malgré l'expansion démographique, Le Mans n'est pas dotée d'une enceinte de réunion au XIII<sup>e</sup> siècle. Les nouvelles fortifications sont édifiées pour répondre à la menace anglaise, au cours de la guerre de Cent ans.

La ville des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles pose également problème dans la modélisation : hormis l'apparition des couvents de la Contre-Réforme, le paysage urbain subit peu de changement par rapport au modèle de la ville réunie. Seuls la production et le commerce des étamines font brièvement changer de statut l'agglomération et la rapprochent prématurément du modèle de la ville industrielle.

Ce n'est qu'au moment de la saisie des biens nationaux et au XIX<sup>e</sup> siècle, avec la révolution industrielle, que des opérations d'urbanisme permettent de s'affranchir des contraintes topographiques et de l'héritage de la ville médiévale. L'arrivée du train et la construction de la gare ferroviaire en 1854 accentuent le décentrement vers le sud. Dans les années 1870, la tranchée percée à travers le promontoire facilite enfin la traversée de la ville et ouvre la voie aux grands aménagements urbains du XX<sup>e</sup> siècle.

## BIBLIOGRAPHIE

- BIARNE J. 1987. Le Mans (annexe : Jublains), *in* : Pietri L. et Biarne J. (dir.), *Topographie ecclésiastique de Tours*, De Boccard, Paris : 41-56.
- BIARNE J. 1996. Le Mans, les restes supposés des édifices paléochrétiens, *in* : Barruol G. (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de la France. Sud-Ouest et Centre*, t. 2, Picard, Paris : 254-259.
- BOUTON A. 1976. *Le Maine, histoire économique et sociale*, t. II, Monnoyer, Le Mans.
- BRUNTERC'H J.-P. 1989. Le duché du Maine et la marche de Bretagne, *in* : Atsma H. (dir.), *La Neustrie. Les pays au nord de la Loire de 650 à 850*, Actes du colloque Beihefte der Francia (Rouen, 8-10 octobre 1985), t. I, J. Thorbecke, Sigmaringen : 29-127.
- CAILLY C. 2009. L'ouverture commerciale ultramarine de l'économie des étamines du Maine et du Perche aux XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles, *in* : Blancheton B. et Bonin H. (dir.), *La croissance en économie ouverte (XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles). Hommages à Jean-Charles Asselain*, Peter Lang, Bruxelles : 87-105.
- CHEVET P. 1995. *Le site de l'École Dulac, rapport de fouilles*, DRAC Pays de la Loire, Nantes.
- COSNARD C. 1879. *Histoire du couvent des frères prêcheurs du Mans (1219-1792)*, Monnoyer, Le Mans.
- DESCHAMPS S. 2001. Le Mans, *in* : Bouvet J.-Ph. (dir.), *Carte Archéologique de la Gaule, La Sarthe (72)*, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris : 252-356.
- DESCHAMPS S. et Vaginay M. 1990. *Le Mans retrouvé. Archéologie et mémoire de la ville*, Circonscription des Antiquités préhistoriques et historiques des Pays de la Loire, Mulsanne, 120 p.
- DORNIC F. (dir.) 1975. *Histoire du Mans et du pays manceau*, Privat, Toulouse, 394 p.
- FLEURY G. 1891. Les fortifications du Maine. La tour Orbrindelle et le Mont-Barbet, *Revue Historique et Archéologique du Maine*, 29 : 137-154.
- FLEURY G. 1901. L'Éperon et la Vieille-Porte au Mans, *La Province du Maine*, 9 : 23-33 et 49-57.
- GRUEL K., BROUQUIER-REDDÉ V., BERNOLLIN V., CHEVET P., GUILLIER G. et MEUNIER H. à paraître. Allonnes et les sanctuaires à la périphérie de *Vindinum*, *in* : Gruel K., Joly M. et Dechezleprêtre T. (dir.), *Agglomérations et sanctuaires. Réflexions à partir de l'exemple de Grand*, Actes du colloque de Domremy-la-Pucelle (20-23 octobre 2011).
- GUILLEUX J. 2000. *L'enceinte romaine du Mans*, Bordessoules, Saint-Jean-d'Angély, 268 p.
- GUILLEUX J. 2006. Les structures médiévales du site de l'ancienne école Claude Chappe, 17 rue des fossés Saint-Pierre, Le Mans, *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, 804 : 23-24.
- LATOUCHE R. 1910. *Histoire du comté du Maine pendant le X<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle*, H. Champion, Paris.
- LE MAHO J. 2006. Le palais épiscopal de Rouen à l'époque carolingienne (fin du VIII<sup>e</sup>-début du IX<sup>e</sup> siècle) : les données de l'archéologie, *in* : Flambard-Héricher A.-M. (dir.), *Les lieux de pouvoir au Moyen Âge en Normandie et sur ses marges*, Publications du CRAHM, Caen : 201-225.
- LE MAÎTRE P. 1980. L'œuvre d'Aldric du Mans et sa signification (832-857), *Francia*, 8 : 43-64.
- LOGEUX A. et GUILLEUX J. 1991. *Le Mans : révolution dans la ville*, Bordessoules, Saint-Jean-d'Angély.
- MERCIER F. 1992. Le Mans : 5, rue du Montbarbet, *Archéologie médiévale*, 22 : 500-501.
- MERCIER F. 1998. Les thermes publics du Mans, 303, 58 : 34-41.

- MEUNIER H. 2010. *Le Mans : analyse morphologique et structuration de l'espace urbain (III<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)*, Mémoire de Master 2, Université du Maine, Le Mans.
- MEUNIER H. 2011. *Un système d'information géographique pour la ville préindustrielle du Mans. De la compilation de quarante années d'opérations archéologiques au Mans*, Mémoire de Master 2, Université François-Rabelais de Tours, Tours.
- NAVEAU J. 1997. *Recherches sur Jublains (Mayenne) et sur la cité des Diablintes*, Documents archéologiques de l'Ouest, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 364 p.
- POULI M. 1989. *Le Mans. Opération Étoile-Jacobins*, rapport de fouilles, DRAC Pays de la Loire, Nantes.
- RENOUX A. (dir.) 1994. *Palais médiévaux. France-Belgique (25 ans d'archéologie)*, Publications de l'université du Maine, Le Mans.
- RENOUX A. 1995. Palais épiscopaux des diocèses de Normandie, du Mans et d'Angers (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles). État de la question, in : Bouet P. et Neveux F. (dir.), *Les évêques normands du XI<sup>e</sup> siècle*, Actes du colloque de Cerisy-la-Salle (30 septembre – 3 octobre 1993), Caen, Presses universitaires de Caen : 173-204.
- RODIER X., GRATALOUP C. et GUILLOTEAU C. (dir.) 2010. Dossier « Chrono-chorématique urbaine », *M@ppemonde*, 100, 4-2010, [en ligne], [http://mappemonde.mgm.fr/dos\\_chrono.html](http://mappemonde.mgm.fr/dos_chrono.html).
- TRIGER R. 1898. L'Hôtel de ville du Mans : 1471-1898, *Revue Historique et Archéologique du Maine*, 43 : 113-174.
- TRIGER R. 1907. *Les grandes transformations anciennes et modernes de la ville du Mans*, Le Mans, Monnoyer.
- TRIGER R. 1926. *Études historiques et topographiques sur la ville du Mans : quartiers des Jacobins, de l'ancien Évêché, de Saint-Vincent, de Tessé, de l'Étoile et des Ursulines*, Monnoyer, Le Mans.
- WEIDEMANN M. 1986. *Das Testament des Bischofs Berthramn von Le Mans vom 27. März 616 : Untersuchungen zu Besitz und Geschichte einer Fränkischen Familie im 6. und 7. Jahrhundert*, Verlag des Römisch-Germanischen Zentralmuseums, Mayence, 184 p. (Römisch-Germanisches Zentralmuseum Mainz. Forschungsinstitut für Vor- und Frühgeschichte), Bd. 9).